

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 16 MAI 1877.

Budget des Dotations pour l'exercice 1878 ⁽¹⁾.

RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE ⁽²⁾, PAR M. LEFEBVRE.

MESSIEURS,

Le Budget des Dotations pour l'exercice 1878 s'élève à 4,507,475 francs ,
somme supérieure de 33,169 francs aux crédits alloués pour 1877.

Cette somme se décompose comme il suit : 10,000^{*} francs d'augmentation
pour le Sénat ; 33,169 francs pour la Chambre des Représentants et 10,000
francs pour la Cour des Comptes.

La notre préliminaire du Budget justifie cette dernière majoration par la
nécessité de donner aux employés, depuis un certain temps dans la même
position, le traitement auquel ils ont droit en vertu du règlement organique ; et
par l'utilité d'adjoindre au personnel deux nouveaux employés, le travail des
bureaux s'étant augmenté notamment par l'achat et la mise en exploitation
des nouvelles lignes de chemin de fer.

Le crédit de 33,169 francs, sollicité pour le service de la Chambre des
Représentants, est proposé surtout en vue de l'appropriation des nouveaux
locaux qui seront mis à sa disposition en 1878.

Les sections et la section centrale ont adopté sans observation le projet
de loi, et nous avons l'honneur, Messieurs, de vous proposer le vote du
Budget des Dotations montant à la somme de 4,507,475 francs.

Le Rapporteur,

L. LEFEBVRE.

Le Président,

P. TACK.

⁽¹⁾ Budget, n° 92, III.

⁽²⁾ La section centrale, présidée par M. TACK, était composée de MM. KERVYN DE VOLKAERSBEKE,
BIEBUYCK, PETY DE THOZÉE, MONCHEUR, LEFEBVRE et VAN HOORDE.